

Assurance vie : combien faut-il épargner chaque mois pour obtenir un capital de 100.000 euros ?



Tribune libre

Par Édouard Michot,
président
d'assurancevie.com



ASSURANCE VIE Par Édouard Michot

Publié le 10/01/2017 à 14:38 - Mis à jour le 10/01/2017 à 14:33

L'un des objectifs de l'assurance vie est de se constituer un patrimoine pour plus tard et ce, dans un cadre fiscal favorable. Plus vous commencez à épargner tôt, moins l'effort d'épargne sera important. Un article d'Édouard Michot, président d'assurancevie.com

Mettre en place des versements programmés (mensuels, trimestriels...) sur un contrat d'assurance vie présente plusieurs avantages.

D'abord, l'automatisation des versements permet de se constituer un capital sans y penser et d'adopter des réflexes d'épargne.

Ensuite, plus la mise en place d'une épargne programmée est faite tôt, plus l'effort d'épargne à fournir est léger.

Enfin, en cas d'investissement sur des unités de compte, ce mode de constitution d'épargne permet de lisser les valeurs d'achat moyennes, et donc de diluer le risque. En effet, les unités de compte visent à investir sur les marchés financiers au travers d'actions, d'obligations et même d'immobilier.

Et il n'est jamais facile, pour ne pas dire impossible, de savoir quel est le meilleur moment pour se positionner sur ces classes d'actifs. Multiplier les points d'entrée, c'est-à-dire les dates de versements, permet d'investir à la hausse comme à la baisse, selon l'évolution des marchés financiers. La question du « market timing » est alors éludée !

Simulation d'effort d'épargne à réaliser

Le tableau ci-dessous indique le montant de l'épargne mensuelle nécessaire pour obtenir un capital de 100 000 euros à terme, selon la durée envisagée et l'hypothèse de performance annuelle moyenne du contrat d'assurance vie*. Cette simulation est réalisée sur la base d'un contrat sans frais d'entrée. Sachez en effet que les frais sur les versements programmés ne sont pas automatiques !

HYPOTHÈSE DE PERFORMANCE ANNUELLE MOYENNE DU CONTRAT*

		→				
		1,50 %	2 %	3 %	4 %	5 %
DUREE DE L'EPARGNE	5 ans	1 606 €/mois, soit 96 360 € au total	1 587 €/mois, soit 95 220 € au total	1 548 €/mois, soit 92 880 € au total	1 511 €/mois, soit 90 660 € au total	1 475 €/mois, soit 88 500 € au total
	10 ans	773 €/mois, soit 92 760 € au total	754 €/mois, soit 90 480 € au total	717 €/mois, soit 86 040 € au total	682 €/mois, soit 81 840 € au total	648 €/mois, soit 77 760 € au total
	15 ans	496 €/mois, soit 89 280 € au total	478 €/mois, soit 86 040 € au total	442 €/mois, soit 79 560 € au total	409 €/mois, soit 73 620 € au total	378 €/mois, soit 68 040 € au total
	20 ans	358 €/mois, soit 85 920 € au total	340 €/mois, soit 81 600 € au total	306 €/mois, soit 73 440 € au total	275 €/mois, soit 66 000 € au total	246 €/mois, soit 59 040 € au total

Grâce à ce tableau, il est possible de constater que, par exemple, pour une hypothèse de rendement de 3% par an, il faudra épargner 717 euros par mois pour obtenir 100.000 euros si l'horizon de placement n'est que de 10 ans. Alors que 306 euros par mois suffiront si l'investisseur a vingt ans devant lui !

*La performance annuelle moyenne du contrat dépend de l'allocation d'actifs (c'est-à-dire de la répartition entre les supports) et de l'évolution des supports d'investissement choisis. En effet, l'épargne du contrat peut être répartie sur un/des fonds en euros sécurisés et/ou des supports en unités de compte qui comportent un risque de perte en capital. Ces unités de compte, moyennant une certaine prise de risque, peuvent présenter un potentiel de performance supérieur au rendement des fonds en euros sur le long terme. Dans tous les cas, l'allocation d'actifs doit être construite en adéquation avec le profil de l'investisseur, ses objectifs, son horizon de placement, la composition de son patrimoine, etc. Les hypothèses de performances annuelles moyennes du contrat s'entendent nettes de frais de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux dus selon la législation en vigueur.